

# Département du Puy de dôme



## Commune de Verneugheol

### Réunion ordinaire du 26/06/2015

#### Ordre du jour :

- Chèque remboursement bus
- Motion AMF pour la défense des services publics locaux et le maintien de l'économie locale
- FPIC
- Tarifs eau, assainissement, cantine scolaire
- Remboursement SPANC
- Travaux de voirie
- Programme Local de l'Habitat
- Eoliennes
- Questions diverses

#### Présents :

Marc Bourrand      Stéphanie Devedeux      Sarah Perrier

Daniel Bouyon

Alexandra De rooy      Odette Legoy      Bernard Thomas

André Détiange

Début de la réunion : 09h30

#### **Chèque remboursement bus**

L'assurance a remboursé le phare du bus scolaire : 152€

#### **Motion de l'Association des maires de France**

Elle est adoptée à l'unanimité

#### **FPIC : fond de compensation**

# Département du Puy de dôme



## Commune de Verneugheol

**OBJET** : Répartition du FPIC pour l'exercice 2015.

L'an deux mil quinze, le vingt-six juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à VERNEUGHEOL, sous la présidence de Monsieur Bernard THOMAS, Maire.

**Date de convocation** : 16/06/2015.

**PRÉSENTS** : BOURRAND Marc, BOUYON Daniel, DE ROOIJ Alexandra, DÉTIANGE André, DEVEDEUX Stéphanie, LEGOUEIX Jean-Baptiste, LEGOY Odette, MICHON Isabelle, PERRIER Sarah, RICHIN Jean-Louis.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : LEGOY Odette.

Monsieur le Maire indique que le Conseil communautaire Sioulet-Chavanon a voté à l'unanimité la répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour 2015 en choisissant une répartition dérogatoire dite libre, avec les montants suivants :

	PRÉLÈVEMENTS 2015	REVERSEMENTS 2015	FPIC NET 2015	FPIC net conservé après répartition libre
BOURG-LASTIC	-3 807	17 798	13 991	4 062
BRIFFONS	-1 105	7 507	6 402	1 894
HERMENT	-1 131	7 928	6 797	2 315
LASTIC	-461	3 536	3 075	843
MESSEIX	-5 014	23 907	18 893	5 806
PRONDINES	-999	6 608	5 609	1 729
ST GERMAIN	-510	1 312	802	210
ST SULPICE	-548	1 616	1 068	227
SAUVAGNAT	-681	2 908	2 227	379
SAVENNES	-495	2 924	2 429	650
TORTEBESSE	-366	1 114	748	212
VERNEUGHEOL	-1 046	6 969	5 923	1 771
<b>TOTAL COMMUNES</b>	<b>-16 163</b>	<b>84 127</b>	<b>67 964</b>	<b>20 098</b>
Communauté de communes	-3 558	18 518	14 960	62 826
<b>TOTAL TERRITOIRE</b>	<b>-19 721</b>	<b>102 645</b>	<b>82 924</b>	<b>82 924</b>

Cette répartition est adoptée à l'unanimité

## Département du Puy de dôme



### Commune de Verneugheol

#### Tarifs eau, assainissement et cantine

Les tarifs adoptés sont les suivants :

Eau : 0.53€ le m<sup>3</sup>, 56.40€ location du compteur maison , 28.20€ location compteur pâture

Assainissement : 0.52€ le m<sup>3</sup>

Cantine : 2.30 € le repas (alignement sur le tarif d'Herment)

#### SPANC

Le conseil étudie une aide à l'assainissement individuel via le SPANC

#### Travaux de voirie

Contact est pris avec une entreprise pour aménager divers chemins à Coussat (busage, curage des fossés et réfection des chemins)

#### Programme local de l'habitat

Voir le document joint

#### Eoliennes

Un projet est à l'étude, il pourrait concerner les communes de Saint Germain, Lastic et Verneugheol. 6 éoliennes devraient produire 12 mégawatts. Verneugheol serait concerné au bois du tort. Une réunion concernant les élus se tiendra à Saint Germain le 25/08/2015 à 9h30